



<http://membres.lycos.fr/citoyenvieuxqueb>

Québec, le 28 janvier 2004

Monsieur Léonce Naud  
Société des Gens de Baignade  
872, avenue Turnbull, app. 2  
Québec, Québec  
G1R 2X3

Monsieur,

Nous sommes parfaitement en accord avec votre point de vue sur l'accès et l'usage public des plans d'eau dans notre ville et vous appuyons formellement dans votre projet de faire de Québec une ville balnéaire en 2008.

L'eau est en effet un bien collectif qui doit rester ou redevenir un bien public. Québec étant une ville d'eau, toutes les stratégies d'aménagement devraient prendre le parti de valoriser les cours d'eau qui l'entourent comme une valeur patrimoniale distincte faisant partie intégrante de la ville.

Il est donc impensable que le Bassin Louise, qui jouxte le Vieux-Québec, demeure la propriété exclusive du Port de Québec et des clients privilégiés de la marina qui s'y trouve. L'aménagement d'une plage publique à cet endroit redonnerait les plaisirs de l'eau aux citoyens qui en sont privés depuis plusieurs générations. Il est facile aussi d'imaginer l'impact touristique de cet ajout dans un secteur qui attire déjà des vacanciers en très grand nombre.

Nous vous prions de continuer, d'intensifier même vos démarches en ce sens et vous remercions des efforts que vous déployez pour améliorer la qualité de notre vie urbaine.

Veillez agréer, vous et toute votre équipe, nos salutations les plus cordiales.

Francine Lavoie,

Pour le Conseil d'administration du Comité des citoyens du Vieux-Québec